

## Adhésion des membres

Je soussigné(e), ......, reconnais m'être acquitté(e) du montant de 10,00 € (dix euros), correspondant à la cotisation annuelle à ProG'HEI, et devenir ainsi membre actif de la Junior-Entreprise de l'école des Hautes Etudes d'Ingénieur.

L'adhésion est soumise à l'agrément du Conseil d'Administration. La décision de ne pas admettre une adhésion devra néanmoins être motivée par des raisons pédagogiques ou éthiques.

En outre, le Conseil d'Administration a le pouvoir de décider la radiation d'un membre actif dans les circonstances suivantes :

mission non menée à son terme, comportement non conforme à l'éthique du mouvement.

Enfin, je reconnais avoir lu et accepté intégralement le Règlement Intérieur et les Statuts régissant le fonctionnement de ProG'HEI.

Dans l'hypothèse où la radiation intervient en cours de mission, il n'y a lieu à aucune indemnisation.